

TERMES DE REFERENCE

Pour la réalisation d'une étude préliminaire et la production de recommandations dans le cadre du « *Programme d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques* » au Burkina Faso

1. Contexte

L'étude faisant l'objet des présents termes de référence s'inscrit dans le cadre du **Programme d'Appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina Faso**¹. Ce Programme est financé par le Fonds fiduciaire d'urgence pour le Sahel de l'Union européenne, et vise 3 régions du nord du Burkina Faso : la Boucle du Mouhoun, le Sahel et le Nord.

Les objectifs spécifiques du Programme sont les suivants:

OS.1. Stimuler l'employabilité des jeunes et des femmes en développant leurs capacités entrepreneuriales via des formations professionnelles adaptées à la demande locale.

OS.2. Favoriser la création d'emplois productifs en stimulant le développement de micro et petites entreprises.

Expertise France, l'agence française d'expertise technique internationale, a été retenue par la Délégation de l'Union européenne à Ouagadougou (DUE) pour mettre en œuvre ce programme à partir du 1^{er} juillet 2017 sur une durée de 3 ans.

La stratégie d'intervention d'Expertise France repose essentiellement sur le **lancement d'appels à propositions** (AAP) afin de permettre à des organisations de la société civile (OSC) de proposer et mettre en œuvre des activités concourant à l'atteinte de ces deux objectifs. Parallèlement à ce travail, un accompagnement des OSC sera proposé afin de renforcer leurs capacités à déployer les activités. Les projets retenus seront co-financés par le projet et mis en œuvre par les OSC. Un travail de capitalisation sera mené tout au long du programme.

Afin de favoriser la cohérence des actions et l'appropriation des résultats par les populations locales, un espace de concertation à l'échelle du territoire d'intervention sera mis en place. Cet espace réunira les représentants des communes, des OSC, des organisations professionnelles (OP), des services déconcentrés de l'Etat et des éventuelles autres coopérations œuvrant dans le domaine de la formation professionnelle et de création d'emplois (Italie et Autriche notamment), afin de discuter du

¹ Fiche action disponible sur internet : https://ec.europa.eu/europeaid/trust-fund-projects/programme-dappui-emploi-dans-les-zones-frontalieres-et-peripheriques_en

développement économique local et des besoins en matière de formation professionnelle. Cette instance de concertation permettra également de valider les choix en matière de publics cibles, de communes et de provinces d'intervention, de secteurs d'intervention et permettra de suivre et d'orienter si nécessaire les activités tout au long du programme. Durant la phase de démarrage, si l'équipe projet constate l'existence d'un espace de coordination remplissant cette même fonction alors le programme proposera d'intégrer cette instance dans le souci de ne pas multiplier les espaces de coordination et les moyens nécessaires à leur animation.

Le programme ciblera spécifiquement les jeunes (de 16 à 35 ans) et les femmes.

Il semblerait que l'offre de formation publique ou celle issue de projets financés par les bailleurs internationaux dans les trois régions visées, aient eu du mal à toucher les villages les plus reculés. De nombreux témoignages laissent penser qu'une certaine partie de la population a su capter l'offre au détriment d'une autre partie qui tend à se sentir marginalisée. Il s'agit donc de cibler les personnes les plus vulnérables et notamment celles qui n'ont pas pu bénéficier d'un appui de type formation professionnelle ou création d'activité génératrice de revenus au cours des trois dernières années.

Les actions conçues et mises en œuvre devront donc cibler ces populations et faire en sorte qu'elles soient parties prenantes de la mise en œuvre des projets.

2. Description des tâches

2.1 Objectif et résultats

Afin de préparer les lignes directrices des appels à proposition et de répondre au mieux à la situation économique des jeunes et des femmes de ces régions, une phase initiale du Programme sera consacrée à une étude de terrain. Cette étude sera réalisée par un cabinet spécialisé, sous la direction de l'équipe projet d'Expertise France. Il convient que cette étude soit réalisée en collaboration avec l'Office National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), qui dispose déjà de connaissances pertinentes et chercher à renforcer ses méthodes de collectes et d'analyse.

Le programme démarrera donc par la réalisation de cette étude-action préalable, conduite par le cabinet de consultants et l'ONEF, avec la présence de l'équipe projet sur les trois régions concernées.

Par ailleurs, la conduite de l'étude devra permettre à l'équipe projet de mettre en place le système de suivi et d'évaluation du programme. Pour chaque objectif spécifique du programme (formation professionnelle et appui à la création d'activité) des indicateurs tangibles et vérifiables seront identifiés en partenariat avec le prestataire retenu, ainsi que les modalités et la fréquence de la collecte de ces indicateurs afin qu'un tableau de bord de l'avancée des résultats du projet puisse être conçu et partagé avec les membres du comité de pilotage.

Sur la base de la documentation existante et de mission(s) de terrain, le prestataire retenu devra :

a) Produire un document d'analyse proposant :

- une confirmation ou infirmation du **niveau territorial d'intervention** pertinent (niveau commune pressenti) ainsi que du **niveau territorial de concertation** pertinent (niveau région pressenti) ;
- une **caractérisation du public cible**, au sein des groupes déjà identifiés (Jeunes et femmes) : filles mères, veuves, jeunes professionnels en activité non qualifié, détenus ou ex-détenus etc. ;
- une **caractérisation des économies locales** qui permettra de définir les actuels et futurs secteurs générateurs d'emplois à cibler par territoire ;
- une **typologie des OSC et des compétences dont elles disposent**, tant dans leurs capacités à formaliser un projet innovant, à gérer une subvention que dans leur capacité à élaborer une offre de formation de qualité, adaptée aux besoins locaux ou bien leur capacité à accompagner les publics cibles vers la création d'activité. Cette typologie devra permettre à l'équipe projet d'établir un plan de formation des OSC. Ce travail s'appuiera notamment sur les études ayant déjà été réalisées, telles que l'Evaluation finale et prospective du Programme de Renforcement des capacités des Organisations de la Société civile (PROS) et/ ou la Cartographie détaillée de la Société civile burkinabè réalisée en 2016 pour le compte de l'Union européenne, et les autres documents disponibles.
- une **cartographie des centres de formation professionnelle** publics et privés existants dans les 3 régions concernées, incluant une cartographie des plateaux techniques existants et leur niveau d'équipement ;
- une **cartographie des Institutions de microfinance** (IMF) opérant dans les 3 régions, permettant d'identifier les possibilités d'accès aux financements, et les dispositifs locaux d'accompagnement à la création d'entreprise, selon leur taille, modalités de financement, types de public, types d'activités financées , l'état de la participation des femmes etc.
- une **synthèse des bonnes pratiques** déjà mises en œuvre par les OSC en matière d'accompagnement à l'entrepreneuriat, particulièrement des femmes ;
- des recommandations en matière **d'indicateurs de suivi et d'évaluation** du Programme ;
- des **recommandations concernant les futures lignes directrices des AAP**, et notamment :
 - ▶ sur le nombre de projets à financer avec l'enveloppe disponible (4 350 000€) et le taux de co-financement qui peut être demandé
 - ▶ sur les provinces ou villages à prioriser
 - ▶ sur l'opportunité de faire travailler les OSC individuellement ou collectivement
 - ▶ sur les secteurs d'intervention à privilégier pour les formations à mettre en œuvre dans le cadre des appels à propositions, en réponse aux besoins spécifiques identifiés
 - ▶ sur les critères de sélection permettant d'éviter les redondances avec les autres projets (ne pas former des personnes qui ont déjà été formées par d'autres projets)
 - ▶ sur les éléments favorisant le développement de projets pour et avec les femmes sans provoquer de blocage

Prise en compte du genre

Pour ce qui est du public féminin, l'étude devra proposer à l'équipe projet une méthodologie adaptée tant au public qu'aux territoires concernée. En effet, pour s'assurer de recevoir des propositions de projets intéressants ayant un réel impact sur l'insertion des femmes, il sera nécessaire de bien comprendre les mécanismes qui permettent aux femmes de développer des activités génératrices de revenus.

Enfin, le rapport proposera une analyse des **conditions de sécurité** dans les 3 régions, afin de juger des possibilités de mise en œuvre des projets et faire des recommandations pour leur déploiement.

Recours à l'Office National Emploi Formation

Il sera souhaitable que le prestataire retenu pour mener l'étude travaille avec les équipes de l'ONEF, afin de capitaliser les connaissances de cette organisme, de renforcer leurs capacités dans la réalisation de diagnostic emploi – formation mais aussi de valoriser cette agence nationale dont le rôle d'observatoire emploi – formation national. Les candidats devront proposer une méthode de travail conjointe, envisageant les modalités de partenariat possibles avec l'ONEF. Les frais de mobilisation de l'ONEF seront directement pris en charge par Expertise France et ne devront pas faire partie du budget du soumissionnaire.

b) Organiser un séminaire de restitution

Le prestataire retenu organisera un séminaire d'une demi-journée à Ouagadougou, afin de présenter les résultats opérationnels de l'étude et de susciter des échanges avec les participants. Le séminaire s'adressera notamment :

- au Ministère de la Jeunesse, de l'Insertion et de l'Emploi (notamment des représentants de la Direction générale de la Formation professionnelle, de la Direction de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi, de l'Agence Nationale de l'Emploi, de l'ONEF, des fonds d'appui à la formation professionnelle et à la création d'activité (FAIJ, FAFPA, FAPE, FAARP...) etc.)
- aux collectivités locales des régions concernées (prévoir la venue d'au moins 2 représentants de chaque région concernée)
- aux OSC et réseaux d'OSC intéressées par le programme
- aux bailleurs et agences de coopération intéressées (notamment les agences autrichienne et italienne intervenant dans le cadre du FFU)

Les coûts d'organisation de ce séminaire seront pris en charge par le prestataire et devront faire partie du budget de l'offre.

2.2 Méthodologie

Le cabinet retenu devra réaliser l'étude sur la base des travaux existants et de visites de terrain dans chacune des 3 régions ciblées : Boucle du Mouhoun, Sahel et Nord, avec l'appui des équipes de l'ONEF. Il est attendu que le prestataire mène des entretiens avec des échantillons représentatifs des différentes parties prenantes (liste non exhaustive) : populations cibles (jeunes et femmes), autorités locales des 3 régions concernées (provinces et communes), OSC nationales et internationales intervenant dans ces régions dans le domaine de la formation professionnelle, de l'insertion et/ ou de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, OSC nationales et internationales déjà intervenant au Burkina Faso ou au Mali et susceptibles d'intervenir dans ces régions, entreprises et réseaux d'entreprises, Institut de microfinance. Le panel des personnes interrogées devra refléter, autant que possible, la diversité des profils des jeunes et des femmes des 3 régions et leurs besoins spécifiques.

Des mesures spécifiques, présentées dans leur méthodologie, devront être prises par le prestataire pour garantir la sécurité de ses équipes et celle des personnes interrogées.

Le cabinet devra réaliser cette étude en partenariat avec l'ONEF, de sorte à valoriser les données déjà en possession de l'Observatoire et de capitaliser les résultats de cette étude. L'étude-action sera conduite sur le terrain, en lien permanent avec l'équipe projet basée à Ouagadougou afin de croiser les résultats collectés au jour le jour avec les éléments structurant du programme à mettre en place (stratégie, activité, planification, budget). De cette manière l'équipe projet disposera du temps nécessaire pour affiner son mode opératoire, adapter la stratégie du programme, affiner les éléments nécessaires à la conception des futurs appels à propositions (cahier des charges, contenus de formation pour accompagner les OSC, connaissance des OSC de terrain et vérification de la pertinence des objectifs tant qualitatifs que quantitatifs) et concevoir les outils de suivi et d'évaluation du programme (indicateurs, mode de collecte, fréquence).

Les candidats devront proposer une méthodologie d'intervention visant à atteindre les objectifs listés au point 2.1.

Cette méthodologie devra intégrer les éléments suivants :

- Le déroulé envisagé de la mission, avec les moyens mis en œuvre pour atteindre les résultats
- Une méthode de conduite des entretiens collectifs et individuels sur le terrain.
- Modalité envisagée de travail avec l'ONEF
- Un argumentaire justifiant le recours à un groupement (le cas échéant)
- Un calendrier de mise en œuvre.
- La méthodologie devra également intégrer un mécanisme de suivi de l'étude par l'équipe projet (le responsable de programme notamment). Deux réunions de coordination par mois sont attendues à minima. Le bureau d'étude retenu devra assurer l'organisation de ces réunions ainsi que leur secrétariat. Il devra proposer les comptes rendus et/ou relevés de conclusion dans un délai de 5 jours maximum après la tenue de ces rencontres.

Les documents suivants devront être consultés pour la réalisation de l'étude (liste non exhaustive):

- La Description de l'Action (annexée au contrat de délégation entre l'Union européenne et Expertise France) fournie par Expertise France ;
- le [Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels](#) (PAPS/EFTP)
- le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES)
- les plans de développement provinciaux et communaux
- La Cartographie détaillée de la Société Civile burkinabè, réalisée par DAI Europe sur financement de l'Union européenne, août 2016
- L'Etude sur l'état des lieux et la problématique de l'emploi des jeunes au Burkina Faso, réalisée par le SPONG (2014)

La documentation pourra être fournie au prestataire retenu dans la mesure du possible par l'équipe projet.

2.3 Livrables attendus

Les livrables attendus sont les suivants :

- un rapport de synthèse d'une trentaine de page avec annexes ;
- un rapport complet intégrant l'ensemble des annexes et des matériaux utilisés et récupérés durant l'étude (grille d'entretien, planification, analyse...etc...)
- une présentation publique des résultats de l'étude.

Tous les documents devront être rédigés en français.

2.4 Lieu d'exécution

La mission sera réalisée au Burkina Faso, à Ouagadougou et dans les 3 régions suivantes : Boucle du Mouhoun, Nord et Sahel.

2.5 Calendrier et durée

La durée de la mission est estimée à 2 mois maximum. La date de démarrage de la mission est prévue pour le 1/09/2017. La date de soumission des livrables sera négociée avec le prestataire retenu.

3. Expertise attendue

Les candidats devront proposer une équipe qui disposera de toutes les compétences nécessaires à la bonne exécution de la mission. Les CV des membres de l'équipe devront faire partie de l'offre.

L'équipe proposée devra être composée d'experts internationaux et locaux. Le nombre d'expert n'est pas limité, mais l'équipe devra obligatoirement inclure :

- un chef de mission, ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente et ayant déjà mené des travaux similaires dans un contexte similaire ;
- un expert de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- un expert ayant la capacité de s'exprimer dans les langues locales et disposant d'une solide connaissance des 3 régions visées.

4. Contenu des offres techniques

Les offres techniques des candidats devront contenir obligatoirement :

- une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du marché : le candidat devra présenter ses références en précisant l'étendue des prestations réalisées, leur montant, la période d'exécution, le nom du destinataire et un court résumé des activités mises en œuvre. Ces références seront prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- une analyse du contexte de la mission (10 pages maximum)
- une méthodologie d'intervention (30 pages maximum)
- les CV des experts proposés (4 pages maximum par CV)
- un budget détaillé

5. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base de la grille d'évaluation suivante :

Programme d'Appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina Faso

Nom évaluateur:

CRITERES D'ELIGIBILITE	Oui/Non
Le candidat remplit les critères d'éligibilité financière	
La candidature est complète et comporte tous les éléments listés au point 4	
Le budget total ne dépasse pas 80 000€ (taxes incluses)	

La réponse « non » à l'un des critères d'éligibilité entraîne automatiquement l'élimination de l'offre

CRITERES D'EVALUATION	Contenu du critère	Note/10	Pondé- ration	Total	Commentaires
Analyse du contexte	Bonne compréhension des enjeux du projet et connaissance de la situation socio-économiques dans les régions concernées		10%	0	
Références	Expérience dans des missions similaires Expérience dans la région		15%	0	
Méthodologie	Pertinence de la méthodologie proposée afin d'atteindre l'objectif de l'étude. Faisabilité du plan de travail. Proposition de modalités de collaboration avec l'ONEF dans la réalisation de l'étude.		25%	0	
CV proposés	Qualité et pertinence des CV proposés au regard des termes de référence		25%	0	
Présence locale	Capacité à déployer une équipe sur le terrain, y compris dans les zones reculées		15%	0	
Budget	Budget détaillé et cohérent avec la méthodologie		10%	0	
Note finale				0	